



## héritage-partage de terrain-désaccord famille

Par **jimicliff**, le **20/12/2011** à **12:57**

Bonjour,

Mon grand-père paternel était propriétaire d'un terrain, il est décédé ainsi que mon père. Aujourd'hui, ma famille refuse de me donner une part de ce terrain, ils ont partagé la parcelle, se sont arrangé entre eux sans me concerter. Normalement ne devrais-je pas être héritière et avoir ma part? Si c'est le cas, comment pourrais-je faire pour obtenir gain de cause? Attaquer en justice? Suis-je sûre d'aboutir?

merci de votre aide.

Par **Claralea**, le **22/12/2011** à **00:19**

Si votre père est décédé avant votre grand père, vous êtes héritière en représentation de votre père. Votre père étant un héritier réservataire de son père, tout comme vous du votre, il ne peut être déshérité.

Si vous savez qui est le notaire qui a réglé la succession de votre grand père, vous vous faites connaître de lui car la succession a été faite sans vous. Et vous aviez droit à la part qui aurait dû revenir à votre part sur TOUS les biens de votre grand père (argent, maison, terrain...)

Est-ce que votre grand mère est décédée elle aussi, ou bien a-t-elle l'usufruit sur les biens de votre grand père ?